

Mesdames, Messieurs,

Chers habitants de Roumois Seine,

La « Cité » reste assiégée par cet ennemi invisible ! Face à lui, nous continuons à recourir à notre principale défense, le confinement, malgré les limites qu'il présente pour notre démocratie en cette période où nous aurions davantage besoin de nous réunir autour des décisions importantes pour notre intercommunalité, nos habitants, nos entreprises. Certes, le droit s'est vite adapté ; comme moi et en particulier grâce à la veille exercée par le Sénateur Hervé Maurey, vous avez pris connaissance de l'ordonnance du 1er avril dernier visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales. Je ne souhaite pas recourir à ces pouvoirs exceptionnels laissés aux exécutifs sans discussions. Aussi cette semaine, je réunirai mes collègues membres du Bureau communautaire dans le cadre d'une audioconférence afin d'évoquer les conditions de gestion de crise et ses conséquences sur notre fonctionnement.

En attendant, je vous invite à la lecture de l'actualité concernant la résidence Jean Guenier ainsi que les actions menées par les Maires qui restent mobilisés au quotidien. Bravo à eux !

Prenez soin de vous et de vos proches. Très chaleureusement.

Benoît GATINET

Président de la Communauté de Communes
Roumois Seine



VISIO-CONFERENCE

Gestion de crise

Lundi 6 avril, Jérôme Filippini, Préfet de l'Eure a organisé une visio-conférence avec les Présidents des EPCI du département, en présence du Ministre chargé des collectivités territoriales Sébastien Lecornu. A cette occasion, les représentants des territoires ont fait remonter leurs besoins et attentes à l'égard de la gestion de crise. Manque d'équipements de protection et inquiétudes sur les équilibres financiers des intercommunalités figurent parmi les deux principaux sujets qui ont été abordés par les Présidents.



© DR - Département de l'Eure



Le 1er avril, le conseil des ministres a établi une ordonnance visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales pour faire face à l'épidémie de covid-19 (consultable via le lien : www.cohesion-territoires.gouv.fr/covid-collectivites-locales). Elle opère la délégation des attributions du conseil au Président, à l'exclusion du vote du budget, de l'approbation du conseil administratif. Le conseil communautaire devra être réuni à la demande d'un 5ème de ses membres dans un délai maximal de 6 jours. L'obligation trimestrielle de réunion du conseil est suspendue. L'ordonnance pose le cadre permettant de réunir le conseil et le bureau par visio ou audioconférence. La transmission des actes et leur publication peuvent être effectuées par voie électronique.

ORDONNANCE

Fonctionnement des institutions



PROJET Résidence autonomie : le numérique entretient les liens



La période actuelle du confinement génère auprès de la soixantaine de personnes âgées de la résidence autonomie à Grand Bourgtheroulde un sentiment d'isolement important car les consignes sanitaires liées au covid-19 ont amené à la fermeture de la résidence au public, notamment aux familles, indispensable pour leur protection et leur sécurité. Pour remédier à cela, le service médiation numérique de la Communauté de Communes Roumois Seine et l'association Z-Gen ont aménagé un espace visiophone à la RPA, accessible depuis le 6 avril, composé d'un ordinateur connecté à un grand écran, d'une webcam pour animer les échanges

visuels et sonores entre les résidents et leurs enfants, petits-enfants. Aussi, des tablettes tactiles fournies par le réseau Canopé sont à la disposition des équipes et des résidents. Une organisation et une gestion stricte de cet espace est assurée par l'équipe de la résidence (planning horaires, désinfection des outils...).



INITIATIVES COMMUNES

A Hauville

« Nous fonctionnons par hameaux et par quartiers pour faciliter l'entraide localisée et faire en sorte que les habitants sortent le moins possible », précise le Maire Guillaume Quesney qui ajoute : « Nous avons du stock de gel hydroalcoolique au sein de l'école. Nous disposons également de gants, de charlottes, de tabliers, de désinfectant et de savons bactéricides. Nous avons donné des stocks au Service d'Aide à Domicile, aux infirmières et aux gendarmes ». Le service technique a repris ses interventions car malheureusement, lié au contexte, les actes d'incivilités, notamment les dépôts sauvages, sont plus nombreux.

A St Ouen du Tilleul

L'équipe municipale s'est procurée gel, lingettes antivirales, aérosol de purification, dès le début de l'alerte, mis à disposition des secrétaires de mairie et des agents territoriaux. Du gel hydroalcoolique a été fourni à la pharmacie pour les infirmières, à la supérette recevant beaucoup de clients puis aux autres commerçants, médecins du cabinet médical et résidents de la résidence autonomie. Tous les deux jours, le contact est établi avec chacun des résidents, munis également de gel hydroalcoolique.

« J'ai demandé à la population d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui aident en affichant un simple « Merci » ! Beaucoup de panneaux sont apparus. A 20H, s'élèvent spontanément des applaudissements de reconnaissance », souligne le Maire Jean Aubourg.

